

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

PRO · CHRISŒ · SVMPŒSISŒ · SPIRITVALIS · MILITIAE ·

5ème Année.—Octobre 1877.

No. 1.



GRATIAMVR · IMPENSISIME · VOBIS · DILECTI · FILII · QUI · POSITO · GLADIO · QVEŒ ·

SACRAMENŒ · V · P · ET · AR · PA · LV · CIS · AC · I · VS · ET · I · A · FOR · TI · ER · RE · IN · G · RE · CON · Œ · EN · DI · S ·

LECTURE · LATINE · DE · PIC · X · A · L · VNION · ALL · Œ · 25 · JAN · 1873 ·

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Le " Bulletin " est mensuel.—Le jour de publication est fixé au 25 de chaque mois.
L'abonnement est annuel et strictement payable d'avance :

Pour le Canada.....	\$1.00
Pour les Etats-Unis.....	1.50 (en or)
Pour l'Etranger.....	2.00 (en or)

Prière d'adresser franc de port, tout ce qui regarde l'administration et la rédaction du journal,
à M. H. A. PLAMONDON, Boîte 213, Bureau de Poste, Montréal.

UNION - ALLET.

OFFICIERS EN CHARGE POUR L'ANNÉE 1877-78.

Président-Général.....	MM. EMMANUEL TASSÉ.
Vice-Président-Général.....	ADOLPHE MARTIN.
Trésorier.....	H. A. PLAMONDON.
Secrétaire.....	L. FORGET.
Assistant-Secrétaire.....	M. J. E. CHAGNON.
Aumônier.....	M. le Chanoine E. MOREAU.

CONSEILLERS.

MM. ALF. PRENDERGAST, ALF. LAROCQUE, NAP. RENAUD,
Z. LACHAPELLE, S. BOYER, E. HÉBERT, T. LABELLE,
C. ROY.

VICE-PRÉSIDENTS LOCAUX.

Montréal.....	MM. C. CARON.
Québec.....	G. T. DUSSEAULT.
Trois-Rivières.....	JOS. BEAUCHAINE.
Ottawa.....	J. C TACHÉ.
St. Hyacinthe.....	A. PELOQUIN.
Rimouski.....	JAS. PINEAULT.
Manitoba.....	H. MARTINEAU.
Piopolis.....	

LE " CRUSADER ",

Organe de la Ligue de St. Sébastien.

LONDRES ET DUBLIN.

Abonnement pour le Canada (y compris frais de poste) - - - \$2.00.
Prière d'adresser : nom, prénom et adresse avec le montant de l'abonnement au soussigné qui est autorisé à représenter la Ligue en la Puissance du Canada.

ALF. LAROCQUE,
Chev. de Pie IX.

Au No. 291 rue Dorchester, Montréal.

" THE CRUSADER ",

Devoted to the Restoration of the temporal power of the Pope,
issued by the League of St. Sebastian.

LONDON AND DUBLIN.

Per annum (for the Dominion prepaid) - - - - - \$2.00.
Please send name and address to undersigned who is authorized to represent the League in the Dominion.

ALF. LAROCQUE,
Knight Pius IX.

Address 291 DorchesterSt., Montreal.

PRESSE ZOUAVE.

- Le Crusader* (Angleterre) Semi-mensuel, abonnement, \$2.00; se publie à Londres, 18 Paternoster Row.
La Croix, (Belgique) Hebdomadaire, abonnement, 10 frs.; se publie à Bruxelles.
La Fedelta, (Rome) Hebdomadaire, abonnement, 10 frs.; se publie à Rome, 18 Piazza di Tor Sanguigna.
La Vraie France, Quotidienne, abonnement, 40 frs.; se publie à Lille.
Journal des Trois-Rivières, (Canada) Bi-hebdomadaire, abonnement, \$3.00; se publie à Trois-Rivières, Rue St. Antoine.
Il Fidele, (Italie) Hebdomadaire, abonnement, 4 lire par année, frais de port en sus; se publie à Lucques, Via S. Chiara, N. 439.

" NOS CROISÉS "

ou

*Histoire anecdotique de l'expédition des Volontaires
Canadiens à Rome.*

POUR LA DEFENSE DE L'EGLISE

chez

FABRE ET GRAVEL, LIBRAIRES EDITEURS

No. 219, Rue Notre-Dame, Montréal.

LES

SOIREEES DU CASINO

ou

DISCUSSION SUR LE

SYLLABUS

Par MGR. L'EVÊQUE DE BIRTHA.

En vente à la Librairie de

J. B. ROLLAND & FILS,
12 et 14, Rue St. Vincent,
Montréal.

" JOURNAL DES TROIS-RIVIERES "

Journal Catholique

GEDEON DESILETS

REDACTEUR-PROPRIETAIRE

Bi-hebdomadaire; se publie aux Trois-Rivières,
abonnement, \$3.00.

“Aime Dieu et va ton chemin”



Bulletin de l'Union-Allet

Vol. V.

MONTRÉAL, 25 OCTOBRE 1877.

No. 1

SOMMAIRE.

1. A NOS ABONNÉS.
2. M. McMAHON ET LA FRANCE.
3. LE PLAN SATANIQUE DU LIBÉRALISME ITALIEN.
4. PROGRAMME RÉPUBLICAIN FRANÇAIS.
5. UN HÉROS CHRÉTIEN.
6. ZOUAVES PONTIFICAUX.

7. PETITES NOUVELLES.
8. UNION ALLET (Officiel.)
9. ECHOS DE ROME.
10. AVIS — (L'Album — Romanotti — Errata.)
11. NAISSANCES. — DÉCÈS.
12. LISTE DES MEMBRES HONORAIRES DE L'UNION-ALLET.

A NOS ABONNÉS.

Le BULLETIN de l'Union Allet entre avec le présent numéro dans sa cinquième année.

Depuis sa naissance, le BULLETIN a vu s'éteindre à ses côtés d'autres journaux plus bruyants, mieux fondés en apparence, plus richement dotés.

Ces feuilles servaient des ambitions, n'étaient que des instruments au bénéfice de certaines personnalités.

Notre BULLETIN, né du dévouement, soutenu par le dévouement, n'a prêché que le dévouement à la cause du St. Siège ; c'est ce qui l'a soutenu, c'est ce qui le maintiendra encore longtemps, nous l'espérons.

Il paraît que le BULLETIN satisfait ses lecteurs, puisque le nombre de ses abonnés ne diminue pas.

Le BULLETIN prie ses souscripteurs de lui continuer leur bienveillant patronage, et de son côté s'engage à tenir toujours haut et ferme le drapeau qu'il a arboré en apparaissant sur la scène.

Les quatre années qui viennent de s'écouler sont une garantie pour l'avenir ; ce qu'il a été, il le sera toujours ; un organe papalin, rien autre chose.

Loin de lui seront toujours les mesquines disputes de parti, les vaines querelles de la politique.

Le BULLETIN ne combattra toujours que pour Pie IX
Le Pape est son chef, l'Eglise son parti.

Puis nos lecteurs voudront bien nous permettre de leur rappeler que le BULLETIN, n'ayant pas d'autre ressource pécuniaire que les abonnements, ne peut exister sans le patronage des nombreux amis de la cause qu'il défend. Tout en remerciant ses amis chaleureusement,

il les prie de vouloir bien lui continuer leur encouragement ; il les en prie au nom de Pie IX qu'il continuera de son mieux à faire respecter et aimer.

Nous plantons : à nos abonnés d'arroser et de soutenir l'arbre par leur souscription.

McMAHON ET LA FRANCE.

Nous prédisions, il y a deux mois, que le Président de la République française, tout en ayant une épée de maréchal, ne frapperait que dans l'eau, par son nouvel appel au peuple ; les élections qui ont eu lieu le 14 du courant répondent que nous avons été prophète.

M. McMahon en est juste au point où il en était au 16 mai ; il a encore sur les bras une chambre en très grande majorité républicaine, c'est-à-dire socialiste, radicale.

M. McMahon, dans ses manifestes avant les élections, a eu grand soin de faire savoir qu'il n'avait aucune attache au parti *clérical*, qu'il était tout aussi éloigné des *rétrogrades* que des radicaux.

Nous le répétons aujourd'hui, pareille protestation ne nous fait augurer rien de bon pour l'avenir même très prochain de la France.

M. McMahon veut gouverner la France, bien plus, il veut brider les passions révolutionnaires et démagogiques sans autres principes que ceux de l'ordre — eh bien ! il y cassera son bâton de maréchal.

De plus, M. McMahon veut, évidemment, préparer l'empire, et croit, par conséquent, qu'après son septennat, c'est l'empire qui fera le bonheur de la France. Pauvre M. le Président ! l'empire ne vous a donc pas apporté assez de hontes ? il ne vous a donc pas assez humilié, vous, grand général d'armée, dans l'ignominieuse capitulation de 1870 ? Vous n'avez donc pas compris que l'empire avait rendu la France bien coupable, puisque l'empire et la France ont été si grandement punis ?

M. le maréchal pourrait-il nous dire à quelle époque de son histoire, notre mère-patrie est tombée aussi bas, est devenue aussi petite à côté des autres nations de l'Europe ?

Si encore les candidats dits bonapartistes, mis en avant par M. McMahon, étaient des hommes nouveaux qui paraissent s'être instruits à la lueur des derniers désastres de l'empire; mais non, ce sont les hommes qui ont aidé Napoléon III dans sa politique anti-catholique, qui ont eu l'appui officiel de McMahon dans les dernières élections, et ce sont eux qui paraissent devoir amener et soutenir sur son trône le jeune prince impérial, après le septennat. Ce troisième régime impérial ne vaudrait donc pas mieux que le précédent.

Ah! il n'est que trop vrai, M. McMahon est un grand malade de la maladie du siècle; il est libéral catholique. Il pense que Dieu et l'Eglise n'ont rien à voir ni à faire dans le gouvernement des sociétés, il rejette le *Syllabus*, se croit plus sage que Pie IX et croit pouvoir se passer de Dieu.

Il recueillera ce qu'il aura semé; l'homme de l'ordre ne produira que désordre et l'histoire dira, encore une fois, que ce n'est pas seulement avec des baïonnettes qu'on maintient les peuples dans le devoir, que ce n'est pas avec une politique seulement humaine qu'on les conduit au bonheur.

La France ne reprendra sa place perdue parmi les nations, qu'en revenant aux principes qui l'avaient faite la première nation du monde; il faut qu'elle redevenue chrétienne-catholique — sans cela elle continuera à descendre.

Tant que la France a tenu à son titre si honorable de Fille aînée de l'Eglise, elle a été à la tête du monde; — reniant sa mère, elle n'aura que le mépris en partage; son héritage sera celui des renégats: la honte et l'ignominie.

LE PLAN SATANIQUE DU LIBERALISME ITALIEN.

A mesure que les chefs de l'armée antichrétienne voient approcher le moment, depuis si longtemps attendu, où ils pourront livrer l'Eglise à l'assaut décisif, ils ne craignent pas de démasquer les batteries qu'ils avaient tenues jusqu'à cette heure soigneusement cachées. Ils ne dissimulent plus la résolution d'appliquer à l'Italie, en attendant qu'ils puissent les étendre aux autres contrées, les mesures d'oppression dont ils ont fait l'essai en Suisse. Le *Diritto*, organe du premier ministre italien, publiait, il y a peu de temps, les lignes suivantes: "Il est maintenant démontré que l'opinion générale de tous les libéraux reconnaît la nécessité de considérer l'organisation actuelle de l'Eglise Vaticane comme inconciliable avec la conscience nationale. De ce premier résultat, il ne reste plus qu'à déduire les autres conséquences: à savoir, la nécessité pour l'Etat d'adopter un ensemble d'institutions par lesquelles l'organisation actuelle de l'Eglise cesse d'être opposée à la loi, et

"de lui substituer un arrangement des offices et des bénéfices qui puissent être en harmonie avec la conscience de ceux qui, voulant demeurer catholiques, n'entendent pas être cléricaux. Une pareille réforme ne peut s'établir qu'en lui donnant pour base la liberté, et en introduisant largement le système électif dans la collation des offices et des bénéfices... Il n'y a pas d'autoritaires plus dangereux que ceux qui acceptent la pire de toutes les organisations autoritaires, celle dont le *Syllabus* a été le couronnement. On n'est, et on ne peut être libéral qu'à la condition de mettre en pièces cette organisation, et de faire pénétrer le souffle de la liberté, même dans les institutions ecclésiastiques, soumises maintenant au despotisme qui trône au Vatican." (No. du 19 juillet dernier.)

Il suffit de voir ce qui se passe à Genève pour comprendre ce qui se cache d'abominable tyrannie sous cette menteuse profession de libéralisme. Les mesures dont le *Diritto* vient de nous donner le sens ne sont autre chose, en effet, que l'imitation de la législation Carteret, bien plus oppressive que les lois de mai du prince de Bismark. Si la Providence laisse à M. Mancini, le temps de réaliser son projet, les scènes odieuses dont les paroisses catholiques du canton de Genève viennent d'être le théâtre se reproduiront dans toute l'Italie. Les biens des paroisses seront mis à la disposition d'une commission nommée par les électeurs soi-disant catholiques. Et comme les vrais catholiques ne pourront point prendre part à une semblable élection, tous les biens ecclésiastiques, y compris les églises et les presbytères, seront livrés à la merci des mécréants. Or, la commission ainsi nommée sera libre de choisir le pasteur qu'il lui plaira davantage et de refuser celui qui aura été désigné par l'évêque; et le gouvernement ne reconnaîtra comme guide légitime du troupeau que l'intrus ainsi substitué au vrai pasteur. De même, les biens-fonds des évêchés, les cathédrales et les palais épiscopaux seront livrés à des comités provinciaux électifs, lesquels n'en donneront les revenus et la jouissance qu'aux évêques approuvés par eux; et ces prélats pourront seuls, à l'exclusion des évêques désignés par le Pape, recevoir l'*exequatur* du gouvernement. On le voit, c'est purement la "constitution civile du clergé," empruntée par nos libéraux aux révolutionnaires du dernier siècle.

On sait à quelles cruelles persécutions, à quelles profanations horribles, cet attentat schismatique qui a nom "Constitution civile du clergé," avait donné lieu en France.

Ceux qui s'appêtent à le renouveler en Italie pourront se rendre coupables des mêmes violences, mais certainement ils n'obtiendront pas un meilleur résultat. Parviennent-ils à trouver assez d'apostats pour occuper sacrilègement toutes les églises, les vrais catholiques se rangeront partout autour du vrai pasteur; et le mercenaire n'aura autour de lui que le petit nombre des misérables qui n'ont ni assez de foi pour rester catholiques, ni assez de logique pour aller jusqu'au bout de leur apostasie.

Et tout cela se fera au nom du libéralisme. On a

reconnu, en effet, que le principe libéral ne permet pas de laisser la liberté au catholicisme. Ceux qui prendraient au sérieux la fameuse formule cavourienne de "l'Eglise libre dans l'Etat libre," ne seraient, au dire du journal que nous venons de citer, que "les plus dangereux des autoritaires," puisqu'ils toléreraient "la pire de toutes les organisations autoritaires." Les catholiques étant volontairement soumis à un joug abrutissant, le vrai libéralisme, le libéralisme conséquent veut qu'on les contraigne à se laisser affranchir; et, en attendant, qu'on leur enlève, pour les donner aux émancipés, toutes les ressources dont ils pourraient se servir pour demeurer dans l'esclavage.

Le programme libéral ne se borne pas aux rangs inférieurs de la hiérarchie ecclésiastique. On a prévu, depuis longtemps, le moment qu'on attendra, nous l'espérons, longtemps encore, où il faudra s'occuper du choix d'un nouveau Pape. Peut-être ne pèsera-t-on pas directement sur le Conclave: mais on proclamera d'avance l'obligation pour le successeur de Pie IX d'accepter les faits accomplis; et, si l'élu prétendait se soustraire à cette obligation, il ne serait pas reconnu par le gouvernement italien; la loi des garanties ne lui serait pas appliquée, et on en finirait de la sorte avec ce que les organes nomment "la comédie de l'emprisonnement du Vatican." Il n'y aurait rien de comique, en effet, il pourrait même y avoir quelque chose de très-tragique à la situation faite par ces mesures au Vicaire de Jésus Christ; mais c'est une tragédie qui a déjà été jouée bien des fois, et dont le dénouement n'est pas douteux pour nous.

PROGRAMME REPUBLICAIN FRANÇAIS.

Le parti radical a obtenu un grand triomphe, en France, aux élections qui viennent d'avoir lieu.

Il est vrai qu'il y a des nuances parmi les républicains élus le 14 du courant; mais il n'y a pas de doute que c'est le parti extrême qui sera à la tête de toutes les fonctions dites républicaines.

Or, veut-on savoir où désire en venir le parti socialiste en France? On n'a qu'à lire son programme lancé officiellement par lui quelques semaines avant le 14, et il est facile de juger. Pour l'édification de nos lecteurs, nous donnerons ici les articles les plus caractéristiques du dit programme.

Art. 1. — L'amnistie pleine, entière et immédiate pour toutes les condamnations et faits relatifs aux événements politiques qui se sont produits depuis le 4 septembre 1870, avec des moyens assurés tout d'abord aux amnistiés à leur rentrée en France.

Art. 3. — La séparation de l'Eglise et de l'Etat, la suppression du budget des cultes, l'expulsion des jésuites, l'application à tous les prêtres des mêmes lois qu'aux autres citoyens, la suppression des communautés religieuses.

Art. 4. — L'instruction exclusivement laïque dans son personnel et dans son programme, gratuite à tous les degrés, obligatoire au premier degré seulement, et organisée de telle sorte que chaque enfant reçoive une instruction professionnelle. — Admission, après concours, aux deuxième et troisième degrés. Exclusion de tout élément religieux.

Art. 5. — La suppression de toute loi restreignant la liberté individuelle, la liberté de la presse, la liberté de l'enseignement, la liberté de réunion et d'association.

Art. 6. — La refonte des lois qui régissent la famille, notamment: le retour à la loi sur le divorce, l'égalité de la femme devant le code civil, le remaniement de nos lois de propriété, en vue de ramener la propriété individuelle à sa seule source légitime, le travail.

Art. 12 — L'application du principe électif à toutes les fonctions publiques; l'abolition de toutes fonctions dont le maintien n'est pas indispensable, notamment celles de préfet, de sous-préfet et d'ambassadeur auprès du Pape. Le rétablissement du scrutin de liste. L'intégrité du suffrage universel, sans condition de domicile: tout citoyen âgé de vingt-et-un ans, jouissant de ses droits civils et politiques, est à la fois électeur et éligible. Le mandat politique entouré des mêmes garanties que le mandat civil. L'abolition du scrutin secret. L'introduction dans la loi d'une disposition pénale contre les chefs d'industrie qui portent atteinte à la liberté d'action électorale dans la personne des travailleurs.

Art. 17 — L'abolition de la peine de mort.

UN HEROS CHRETIEN. (1)

Né à Plouvorn, près de Saint-Pol-de-Léon, et humble ouvrier jusqu'à son entrée aux Zouaves, François Kéré n'avait pas d'autres livres que son livre de prières. On va voir comment, à cette école, il apprit l'art de parler et d'agir. Au commencement de 1860, on faisait la quête pour le denier de Saint-Pierre. Kéré demanda quelques explications. On lui dit que les ennemis du Saint-Père ravissaient à l'Eglise ses meilleures ressources et que, émus de cette situation, les bons chrétiens venaient au secours de leur Père commun, pour maintenir son pouvoir. Impossible de peindre l'étonnement du bon Breton. Dans la naïveté de sa foi, il n'imaginait pas tant d'audaces sacrilèges. Aussitôt il donna les 5 francs qu'il possédait. "Je n'ai point, dit-il, le courage de garder quelque chose, quand on enlève au Pape ce qui lui appartient." Quelques jours plus tard, il apprend que le général de Lamoricière est à Rome et qu'il appelle à lui les cœurs droits, prêts à défendre l'Eglise contre toutes les attaques. "Je n'ai plus d'argent, dit Kéré, je donne ma personne:" et il alla s'engager dans le bataillon franco-belge.

Précédemment, quand il lui avait fallu tirer au sort,

(1) Extrait de l'Univers.

l'appréhension d'être soldat l'avait beaucoup tourmenté. Rien ne lui paraissait odieux comme la vie de caserne. On lui en fit la remarque. " Oh ! répondit Kéré, dans les armées de l'Eglise, j'aurai toute liberté de servir Dieu."

Il apprit promptement le métier de soldat. Ce fut heureux ; car la révolution se hâta d'accomplir son œuvre. L'armée du général Cialdini, qui avait envahi les Etats de l'Eglise, comprenait 60,000 hommes. Vingt-cinq mille hommes occupèrent les hauteurs de Castelfidardo.

Avec une poignée d'hommes, Lamoricière n'avait pas le moindre espoir de vaincre. Mais comment se rendre sans combat, quand on a l'âme héroïque ? On combattait pour subir une *défaite triomphante à l'envi des victoires*. Sur l'ordre du général, un bataillon de volontaires suisses et autrichiens se jeta dans les vignes, et tira avec succès sur les envahisseurs. Les zouaves gravirent la colline : on connaît le reste. Ce sera pour les chrétiens peu fervents qui liront cette histoire un sujet de profond étonnement qu'un demi-bataillon ait osé attaquer une armée ; quant aux hommes sans foi, ils refuseront d'y croire. Ils écoutent si on leur parle de Léonidas aux Thermopyles, mais qu'on se taise sur Lamoricière à Castelfidardo.

Kéré était là, au premier rang. La première position des Piémontais fut emportée ; après un moment de repos, on attaqua la seconde, qui fut enlevée comme la première. Sur cette place, les Franco-Belges se déploient. Les ennemis font une charge : ils sont vivement repoussés. Il fallut donc, pour renverser quelques hommes, faire tonner l'artillerie. Kéré reçut une première blessure à la cuisse. Il continua le combat. Une seconde blessure le réduisit à l'impuissance de manier ses armes. Il s'appuya sur son fusil, debout et faisant face à l'ennemi. Les balles pleuvaient comme la grêle. Kéré restait debout et ne se coucha que sur l'ordre d'un de ses chefs.

" Longtemps, me dit-il, j'entendis les balles siffler sur ma tête. Je perdais beaucoup de sang et je sentais mes forces m'abandonner. Enfin, le bruit de la bataille cessa et je vis les ennemis qui s'approchaient. Deux soldats vinrent à moi et me prirent mon argent. Je ne fis aucune résistance. Ils voulurent prendre mes armes. Oh ! pour les armes, je répondis que je les gardais. L'un des deux soldats, tirant son sabre, s'apprêtait à me percer ; l'autre fit signe que c'était trop, ils se contentèrent de me donner sur la tête deux coups de crosse de fusil."

Mais ce brave garçon avait la tête aussi solide que le cœur était bon. Trois mois après il était guéri de ses blessures, et il se trouvait de nouveau dans le bataillon des zouaves réorganisé. Quand il arriva, il portait la croix de Pie IX, qu'il reçut un des premiers. Bientôt nommé sergent, il se concilia l'estime et l'affection de tous ; car il avait en lui cette alliance si rare de qualités que la religion donne et que l'éducation ne peut imiter. Modeste, pieux, austère dans ses mœurs, il resta simple dans ses allures, avec une douce gravité et toujours exact dans son devoir.

Voilà ce qui fit de Kéré le modèle du bon soldat, durant ces années si difficiles qui s'écoulèrent entre Castelfidardo et Mentana : années d'un intolérable ennui pour les

jeunes gens vifs, enthousiastes et ardents qui composaient le corps des zouaves. Ils allaient disparaître si l'inaction s'était prolongée ; mais quand revinrent les chances de combattre, le coup d'œil changea. Au lieu d'un bataillon on vit un régiment se déployer sur les hauteurs de Mentana. En trois quarts d'heure les Garibaldiens reculèrent de trois kilomètres. On ne pouvait les mener plus vite.

Kéré se trouvait là toujours. Il arriva sans accident sous les murs de la ville ; mais, à ce moment, sa compagnie, déployée sur un terrain découvert, essuya un feu très-vif. Notre sergent reçut au bras une blessure qui le mit hors de combat ; mais il resta sous le feu des ennemis, pour exhorter ses camarades, et au besoin, les guider. Après la bataille il fut nommé chevalier de Saint-Sylvestre.

Voici qu'approchent les années qui plongèrent l'Eglise dans le deuil, et la France dans des humiliations inconnues. Sortis de Rome le cœur gonflé de colère, et tout prêts à recommencer le combat, quoique sans espérance de succès, les zouaves revirent la France qui se débattait dans une lutte inégale, et consumait ses dernières ressources sous la ridicule dictature d'un avocat. Oh ! les zouaves n'avaient pas à se louer d'un grand nombre de leurs compatriotes, qui avaient raillé leur dévouement et méconnu leur courage. Ils entreprirent de se venger par de bons services ; il offrirent à la patrie des bras éprouvés dans la guerre. Mais il fallut attendre des ordres qui ne venaient pas. Plusieurs perdirent patience et s'engagèrent en d'autres régiments.

Les zouaves n'étaient plus que 170 quand ils arrivèrent à Orléans. Le général en chef leur commanda de protéger le flanc de l'armée que, selon toute apparence, les Prussiens devaient débordier. Commandée par M. Le Gonidec, député de la dernière Assemblée, la petite troupe entra dans un bois qui s'étendait sur le flanc de l'armée. Comme il fallait s'y attendre, les Prussiens en occupaient déjà la moitié, persuadés qu'ils repousseraient en un instant les Français surpris. Nos ennemis se trompaient. Ils ne connaissaient pas encore les soldats qu'ils avaient devant eux. C'est en vain qu'ils déployèrent tous leurs moyens d'attaque et qu'ils chargèrent avec une extrême énergie. Jamais ils ne purent contraindre les zouaves à tourner le dos. Ces braves gens se retiraient à reculons devant une division ennemie, abattant les Prussiens sous des décharges foudroyantes quand ils se présentaient aux détours des sentiers de la forêt.

Dans cette lutte corps à corps, longue et vive, notre cher Kéré était superbe avec ce sang-froid qui semble ignorer le danger. Autour de lui volaient les écorces des arbres que détachaient les balles ennemies : il répondait par des coups qui frappaient plus juste. Dieu protégea ses serviteurs. Les zouaves perdirent peu d'hommes, et pour la première fois Kéré fut heureux au feu. Il sortit du combat sans blessures. Le soir, avec ses camarades, il entendit une députation de nos officiers complimenter les soldats de Pie IX, et avouer que si l'armée française avait pu opérer sa retraite, elle le devait aux zouaves pontificaux.

Après ce coup d'éclat, ils reçurent dans leurs rangs

assez d'hommes de cœur pour former un régiment ; et quand, à Patay, ils retrouvèrent le champ de bataille, tombeau illustre pour un grand nombre, le général Charette plaça en ligne un de ses trois bataillons devant un corps prussien. Les obus pleuvaient de tous côtés. Immobiles sous les armes, les zouaves attendaient l'heure de charger l'ennemi. Quelques jeunes soldats *saluaient* les balles, mouvement bien naturel. " Messieurs, je vous le défends ! s'écria le général. La tête du zouave pontifical ne s'incline que devant le Pape."

L'ordre de marcher en avant fut donné. Ils l'exécutèrent. Avec quel irrésistible élan, personne ne l'ignore. C'est là que le bon sergent Kéré fut frappé d'une balle au front. Il avait offert à Dieu, pour le service de la sainte Église, le sacrifice de sa vie ; il en donna généreusement le reste à la patrie désolée, et c'est sur le sol désolé de cette patrie qu'il répandit son noble sang. J'affirme qu'en peu d'années la France oublierait ses douleurs si elle possédait quelques milliers de soldats comme François Kéré. Beaucoup d'hommes ont le courage qu'inspire la haine. Ils se battent en duel pour venger des injures, et on croit qu'après cela ils seront braves devant les ennemis de la patrie. On se trompe. Sur le champ de bataille il n'y a de réellement fort que le courage inspiré par l'amour, l'amour de Dieu et de son pays.

ZOUAVES PONTIFICAUX.

Ligue de St. Sébastien.—Le *Crusader*, transformé, comme nos lecteurs le savent, en revue trimestrielle, nous arrive cette semaine avec un compte-rendu de l'état et des progrès de la ligue de Saint-Sébastien dont il est l'organe. Nous y voyons que les membres de cette vaillante association ont fourni un large contingent aux députations catholiques qui ont été à Rome déposer leurs pieux hommages aux pieds de Pie IX, lors de son jubilé épiscopal. La ligue a contribué aussi par une généreuse cotisation à l'offre que les anciens soldats du Pape ont fait à leur roi d'une épée et d'un casque, emblèmes de la défense du pouvoir temporel.

" L'état de la ligue "— dit le rapport — " est en tous points satisfaisant. Formant un corps petit il est vrai, mais fort par l'union et la vigueur de ses membres, la ligue reste prête à tout ce que l'avenir demandera d'elle. Elle renouvelle de temps en temps au Saint-Père l'assurance de son dévouement chevaleresque et puise dans sa foi le courage et la patience qui font les vrais soldats."

Décorations.—Le *Crusader* nous apprend que le Souverain Pontife a nommé chevaliers de l'Ordre Pie MM. Vavasour et Woodward, sergents tous deux aux Zouaves Pontificaux. Nous nous réjouissons de cet honneur fait à d'anciens compagnons d'armes restés Zouaves malgré le licenciement, et qui ont continué à défendre l'Église par la plume, la parole ou l'exemple dans toutes les circonstances où a pu s'affirmer utilement leur dévouement. Cette récompense méritée sera, en même temps, un précieux encouragement pour la ligue dont MM. Vavasour et Woodward sont les membres les plus zélés.

Sa Sainteté a daigné aussi envoyer la croix de son ordre à M. le comte Charles d'Ursel, sous-lieutenant au Régiment. Le comte Charles d'Ursel est de ceux que le victorieux amour de l'Église, la certitude d'aller au feu et l'imminence du péril firent voler à Rome, il y a dix ans, lors de l'invasion garibaldienne. Conscrit à Mentana, il était officier le 20 septembre, dans un corps où tout le monde eût pu porter l'épaulette : cela dit assez qu'il fit honneur à l'uniforme. Rome tombée, le comte Charles d'Ursel entra dans la diplomatie : autre métier que le métier des armes, mais il n'y chôma pas. Après trois ans passés au Brésil, le voilà secrétaire de légation à Constantinople. C'est là qu'iront le trouver les cordiales félicitations de ses vieux compagnons qui tous sont restés ses amis.

LA CROIX.

Nécrologie.— Nous recommandons aux prières de nos camarades, l'âme de M. Théophile Deltil, ancien Zouave Pontifical, décédé à Bonsecours le 19 août, muni des sacrements de la Sainte Eglise notre mère.

Quand le guet-apens de Castelfidardo dévoila le mensonge de protection, que la perfidie impériale étendait sur la Papauté afin de mieux la perdre en écartant d'elle tout allié sincère ; et que, sans plus compter désormais sur la bonne foi Napoléonienne, des volontaires catholiques s'en furent occuper les frontières romaines, dégarnies par la désertion des aigles complices de l'ennemi, — Théophile Deltil n'était plus un jeune homme. Mais, par une de ces merveilleuses irradiations de la grâce qui nous font tout-à-coup *découvrir* les vieilles vérités avec lesquelles, blasés par l'habitude, nous avons vécu jusqu'alors sans bien remarquer leur éclat ; par une de ces révolutions intimes qui d'un honnête homme font un saint, Théophile Deltil, bon chrétien toujours, venait de se retrouver dévôt : sa foi rajeunie rajeunissait son cœur ; et voilà comment il eut le rare courage de prendre, à quarante ans, un parti que l'on prend si aisément à dix-huit. Le coup de main de Ponte Corese ne lui eut pas plus tôt confirmé la réorganisation de l'armée du Pape qu'il partit pour Rome.

Il resta près de deux années au service, — années sans gloire, mais non sans mérites, — ne se refusant aucun des ennuis, aucune des fatigues de cette fastidieuse et pénible vie de garnison, qui n'offrait plus à sa maturité les enchantements dont se nourrissaient nos enthousiasmes juvéniles.

Dans sa ville natale, on s'était étonné de sa résolution, car on le tenait pour homme de sens, tout clérical qu'il fût ; on s'étonna plus encore qu'il y persévérât, mais ses engagements renouvelés imposèrent silence aux blâmes des égoïstes et aux plaisanteries des sceptiques.

Au bataillon, nul ne fut surpris : des conscrits à cheveux blancs nous avaient prouvé que le dévouement ne connaît point de limite d'âge. D'ailleurs il avait su, dès l'abord, se faire à tout et à tous le plus naturellement du monde ; sa gravité bienveillante n'était point ennemie de la gaité, elle souriait au rire. On l'aimait, on le respectait, un jour vint où on l'admira.

Nul de ceux qui se sont trouvés au camp de Porto

d'Anzio, n'oubliera cette terrible matinée où la mer nous prit deux des nôtres, deux enfants : Guillaume et Rémond. Les lames venaient à la côte, courtes, pressées, l'une sur l'autre, et, ne pouvant reculer, elles s'en retournaient par dessous. C'était ce courant, la vague de terre disaient les pêcheurs, qui avait entraîné nos pauvres noyés vers le large. Théophane Deltit fut l'un des hardis nageurs qui, au péril de leur vie, tentèrent le sauvetage alors que nulle embarcation n'osait sortir du port, tant la mer était grosse.

Soldat de la même compagnie, — qui était aussi celle des deux victimes — et témoin de ce trait de courage, nous évoquons ici ce souvenir dans le double but d'honorer celui qui vient de mourir, et d'obtenir une prière pour ceux qui reposent là-bas au cimetière de Porto d'Anzio.

LA CROIX.

PETITES NOUVELLES.

Comme nous le disions dans notre dernier numéro, la souscription pour le cadeau à offrir à M. Cousineau, pilote du "Queen Victoria," a obtenu un succès complet.

L'Union Allet a cru devoir offrir à ce brave homme un présent digne de l'Union Allet, et digne aussi de la courageuse et honorable conduite de M. Cousineau dans l'affaire à bord du "Queen Victoria."

L'Union Allet avait de plus en vue, dans cette démarche vis-à-vis de M. Cousineau, de protester contre les mensonges absurdes débités par Messieurs les Orangistes, et surtout contre leur ridicule démonstration en faveur du trop fameux Capitaine Simmonds. Puisque Messieurs les Orangistes avaient cru pouvoir offrir une cinquantaine de dollars à leur ami qui s'était montré aussi poltron que grossier, il fallait bien en donner cinq fois autant à celui qui s'était montré ferme sans bravade, loyal sans fanfanterie.

Le cadeau offert à M. Cousineau consistait en une montre d'or qui, avec la chaîne et les travaux de ciselure exécutés *ad hoc*, coûta cent cinquante-six piastres, et une bourse renfermant la somme de cent dollars.

La présentation eut lieu à Ottawa, par notre Président général, M. Tassé, accompagné de M. N. Renaud, représentant officiellement le Bureau de Régie ; à ces messieurs voulurent bien se joindre : M. M. L. H. Pouliot, J. C. Taché, jr., (zouaves) ; J. A. Pinard, Membre Honoraire de l'Union Allet ; Docteur St. Jean, député au Parlement Fédéral ; S. Drapeau, L. A. Richard, C. Desjardins, A. Champagne, et autres citoyens d'Ottawa.

M. Gravel, ancien curé de LaPrairie, a fait parvenir à notre aumônier général une caisse considérable de livres et de journaux pour la bibliothèque paroissiale de Piopolis ; parmi les journaux se trouvent la file des 12 dernières années de l'*Univers* de Paris, et des collections de journaux d'agriculture anglais et français.

M. Gravel, qui en tant de circonstances s'est montré l'ami des Zouaves, voudra bien recevoir nos remercie-

ments pour ce don généreux en faveur de nos camarades colons.

Nous apprenions ces jours derniers par une lettre du Rév. M. Cousineau, curé de Piopolis, que la récolte dans la jeune colonie, a été, cette année, des plus abondantes ; il y a eu sur certains lots, des rendements presque incroyables. Puissent les sueurs de nos vaillants pionniers être, tous les ans, aussi bien récompensées !

La Section de Québec de l'Union Allet, a organisé durant les semaines dernières une raffle dont le produit a été envoyé au Père Charles, à Rome ; le montant expédié est de 450 francs, c'est-à-dire quatre vingt-dix piastres ; beau chiffre, qui excuse tout à fait nos camarades de Québec de leur abstention presque totale dans la souscription Cousineau.

UNION-ALLET.

(Officiel.)

A une assemblée de la Section de Montréal, tenue le 30 Septembre, le Bureau de Régie assistant au complet à la dite assemblée, eut lieu le tirage de la loterie de M. C. Paquet.

Le 1er lot, Portrait du Gén. Lamoricière, gagné par M. Beullac.	
Le 2me lot, " " Kanzler, " H. A. Plamondon.	
Le 3me lot, " " de Courtène, " A. Prendergast.	
Le 4me lot, " du Colonel Allet, " l'Union Allet.	
Le 5me lot, " du Lt.-Col. de Charette, " l'Union Allet.	
Le 6me lot, Les Croisés de St. Pierre, " M. H. Martineau.	
Le 7me lot, Le Concile du Vatican, " l'Union Allet.	
Le 8me lot, Histoire de Pie IX, " Doct. Lamarche.	
Le 9me lot, Rome (Lettres à un ami), " l'Union Allet.	
Le 10me lot, Victoires de Pie IX, " Rév. Marois.	
Le 11me lot, Un Double Sacrifice, " M. Taché.	
Le 12me lot, Martyrs de Castelfidardo, " N. Renaud.	
Le 13me lot, Le Zouave Pontifical, " l'Union Allet.	

Le tout vérifié par le comité composé de MM. Martin, Prendergast et Forget.

M. J. C. CHAGNON,
Asst.-Sect., U. A.

Montant des sommes perçues pour la souscription Cousineau :

Section de Montréal.....	\$130 25
" d'Ottawa.....	80 00
" de St. Hyacinthe.....	29 50
" de Québec.....	2 00
D'un ami de Québec.....	14 25

\$256 00

Montréal, 30 septembre 1877.

J. A. PLAMONDON, Sect.-Trés. U. A.

La réunion de la Section de Montréal, qui a eu lieu dimanche dernier, (le 21 du courant) avait en vue un objet qui intéresse grandement l'Union Allet ; ceux qui ont pris part à l'assemblée savent à quoi s'en tenir.

Des instructions ont été laissées à MM. L. Forget et A. Plamondon pour ceux qui n'ont pu répondre à la convocation de dimanche dernier. MM. Forget et Plamondon sont visibles, le premier de 9 hrs. à 4 hrs. à son bureau No. 10, rue St. Jacques, le second de 10 hrs à 3 hrs. à son comptoir, Banque d'Epargne.

ECHOS DE ROME.

La santé de Sa Sainteté est toujours parfaite.

Le Sacré Collège vient d'éprouver un grand deuil et l'Eglise une grande perte :

Le Cardinal Riario Sforza, archevêque de Naples, est mort le 29 septembre.

L'Em Cardinal était une des illustrations du Sacré Collège et son nom était celui peut-être le plus communément donné comme devant succéder à Pie IX sur la chair de St. Pierre.

Il est mort à 67 ans ; il fut nommé archevêque de Naples en 1845, et il portait la pourpre cardinalice depuis 31 ans.

Riario Sforza joua un rôle important, à Naples, en 1861.

La révolution trouva en lui un adversaire aussi intelligent que hardi.

Le courageux archevêque fut condamné à l'exil et il se retira à Rome auprès du St. Père, qui avait déjà offert un asile dans ses états à d'autres exilés. Sur les instances des Napolitains, qui reclamaient leur Pasteur, le gouvernement italien le leur rendit au bout de six ans ; le retour du cardinal dans sa ville épiscopale fut un jour de joie et de triomphe.

Le cardinal usa de son influence et de sa grande habileté dans les affaires pour apaiser les dissentiments inutiles et pour renouer les rapports nécessaires avec les autorités locales.

La mort du Cardinal Sforza apporte une grande douleur de plus à Pie IX.

Le 25 Septembre, jour même où l'on faisait courir de nouveau le bruit de la mort du Pape, Pie IX recevait une députation des médecins catholiques d'Italie.

Ils avaient à leur tête l'illustre docteur Tancioni, de Rome, qui, dès le mois de mai dernier, et sur l'initiative de l'*Unità cattolica*, s'est chargé de recueillir des adhésions à une adresse toute de foi et d'attachement au Saint Siège.

L'adresse a été lue par M. le docteur Tancioni, qui a présenté en même temps à Sa Sainteté un riche album contenant de nombreuses adhésions de médecins italiens.

Le Souverain Pontife a pris occasion des sentiments exprimés dans l'adresse pour exhorter l'assistance et tous ceux qu'elle représentait à poursuivre hardiment l'œuvre de réaction entreprise contre le matérialisme que professent tant d'autres médecins, "lesquels, a dit Pie IX, auraient besoin, tout les premiers, d'une cure radicale du cerveau." Le Saint Père a inculqué aussi aux médecins catholiques de ne pas oublier l'âme des malades, en même temps qu'ils en soignent les corps, et à cet effet il leur a surtout recommandé de faciliter à temps la réception des derniers sacrements.

A propos de cette audience, l'*Unità Cattolica* fait les belles réflexions qu'on va lire :

" Dans les Saintes Ecritures, il nous est ordonné d'honorer spécialement trois sortes de personnes : Dieu, nos parents, le médecin : *Honora Deum, honora patrem, honora medicum*. Mais le médecin qui désire être honoré doit, lui tout le premier, honorer Dieu et son père dans la personne du Pape, Vicaire de Jésus-Christ et chef de la famille catholique. Et c'est précisément ce que font aujourd'hui les médecins italiens dignes de professer une science créée par Dieu."

Sur l'ordre du St. Père, le communiqué suivant a été envoyé à l'*Osservatore Romano* :

" Parmi les organes du gouvernement, il en est un qui s'est aperçu du ridicule auquel il exposait sa réputation, en accueillant et en répétant comme nouvelles du Vatican les sottises ou les méchancetés tirées des égouts du libéralisme, et il a pourvu à sa propre dignité en renonçant au triste métier de propagateur de mensonges.

" Mais en d'autres feuilles, par exemple, la *Liberta* et l'*Italia*, ce métier a continué, et il ne se passe pas de jours sans que ces deux porte-voix de la révolution modérée n'émaillent leurs colonnes de tels mensonges et de telles indécences à l'égard du Vatican, que l'on ne sait si tout sens moral est étouffé en elles ou si elles se plaisent à obscurcir la pauvre intelligence humaine de leurs lecteurs.

" Dans ces derniers jours surtout, ces deux feuilles ont voulu se surpasser. Ainsi la *Liberta* du 20, inventant une allocution papale censée communiquée aux cardinaux, et l'*Italia* de la même date imaginant follement une fable au sujet de la nomination de l'Eminent Cardinal Camerlingue de la sainte Eglise, n'ont pas seulement atteint les limites extrêmes de l'inconvenance, elles ont encore franchi celles de l'absurde.

" Décidément, quand on a considéré les règles de la conduite du libéralisme en ce qui tient à la conscience, à la raison, au sentiment de la dignité humaine, on a de quoi être fier de l'avoir pour adversaire."

Cette note si ferme et si incisive n'empêchera rien. L'*Italia* a publié depuis d'autres nouvelles ridicules ; elle prétend lire la correspondance entre le Saint-Siège et les Evêques : elle sait les demandes ordinaires et les réponses des Congrégations.

Elle croit que le Pape est le jouet de ses adversaires ou que ceux-ci le font agir à leur guise. C'est une aberration complète doublée d'une haine sauvage.

Un nouveau trait qui montre comment le grand Pie IX, qui porte pour ainsi dire sur ses épaules le fardeau du monde, se complait dans les petites choses et s'occupe des humbles.

Un menuisier, appelé Stoppoloni a un fils âgé de 22 ans, peintre, élève de Podesti ; ce jeune homme a étudié quatre ans à l'académie St. Luc et a obtenu un premier prix.

Le jeune artiste, outre son talent, a de bons sentiments et de la piété ; mais on ne vit plus avec cela à Rome.

Aussi le pauvre menuisier Stoppoloni, malgré ses efforts et ceux de son fils, ne pouvait plus payer son

loyer et on allait le chasser de sa boutique quand un Cardinal, l'Eme. Failloux qui protège les artistes chrétiens est venu à son secours. Il n'a donné une commande au fils *Augusto* et a parlé de lui au Saint Père. *Augusto* a été appelé quelques jours après au Vatican; il y est allé avec un tableau.

Pio Nono a loué l'œuvre, a encouragé l'artiste, lui disant des paroles charmantes. Puis il lui a mis dans la main une ronde somme en or :

— *Va, figlio, corragio, lavora e Dio ti benedica.* (Va, mon enfant, du courage, travaille et que Dieu te bénisse.)

Le voilà cet homme de Dieu, le Vicaire du Christ, s'entretenant avec le fils d'un pauvre menuisier, soulageant une misère secrète et bénissant un jeune artiste.

Que de pauvres romains ainsi connus et secourus par Pie IX !

AVIS.

A vendre: Deux exemplaires du grand ouvrage illustré, "*Souvenir du Régiment des Zouaves Pontificaux*," par le Baron de Charette. Prix, \$5.00.

S'adresser à

M. H. A. PLAMONDON,
Boite 213 P. O.,
MONTREAL.

J. B. ROMANETTI, ANCIEN ZOUAVE
FABRICANT DE CIGARETTES

Se recommande à tous ses anciens camarades en les priant de lui faire parvenir leurs commandes.

15 RUE SANGUINET, MONTREAL.

ERRATA.

Dernier numéro, article *Tuzens*, 4e ligne (famous), lire *famosus*.
A la fin de la traduction, lire "*Requiescat in pace*."

NAISSANCES.

En cette ville, le 15 octobre, Moïse Melançon, caporal aux Zouaves Pontificaux, est devenu père d'un garçon.

DÉCÈS.

Le 8 octobre, à South Durham, Marie-Louise Amanda-Anna, âgée de 2 mois et 15 jours, fille de A. Guy, Ecr., Notaire, ancien Zouave Pontifical.

LISTE DES MEMBRES HONORAIRES DE L'UNION-ALLET.

SECTION DE MONTRÉAL.

Sa Grandeur Mgr I. Bourget,	Révérénd J. Piché,
" " E. Fabre,	" N. Piché,
" " Pinsonneault;	" A. Villeneuve.
Révérénd E. Lussier,	" J. Lonergan,
" P. E. Dufresne,	" J. J. Graiton,

Chevalier S. Rivard,
Honorable F. X. A. Trudel,
Comte Gust. D'Orsonnens,
Monsieur Alfred LaRocque, Sr.,
" Ed. Barnard,
" Armand LaRocque,
" R. Bellemare,
" L. O. Taillon, Avet
" H. Kavanagh,
" S. St. Onge,
" Ed. Desjardins, M. D.
" A. D. Jobin, N. P.
" O. Desmarais, Avet.

Montreal L. Fréchon
" D. Sincennes,
" G. Boivin,
" R. Beullac,
" E. H. Trudel,
" G. Tessier,
" A. LaBrecque,
" Nap. Larivée,
" A. Madore.
" Jos. Versailles,
" A. Meunier,
" L. Lodiou.

SECTION DE QUÉBEC.

Révérénd N. Laliberté,	Monsieur P. De Blois,
" A. Gauvreau,	" H. LaRue, M. D.,
" J. Auclair,	" Gasp. Drolet,
" P. Lagacé,	" P. J. Delisle,
" L. Gill,	" A. Lemieux,
" C. A. Collette,	" Catellier, M. D.,
" D. Martineau,	" E. A. Vallée, M. D.,
" P. A. Tremblay,	" E. Beaudet,
" H. Paquet,	" J. Shehyn,
" J. R. E. Hamelin,	" Meilleur, M. D.,
Chevalier G. M. Muir,	" U. A. Bélanger, M. D.,
" C. Vincelette,	" Eug. Garneau,
Honorable G. Ouhmet,	" F. X. Pagé,
Juge A. B. Routhier,	" Jos. Bourget,
Monsieur P. Vallée,	" Is. Robitaille,
" P. C. Dumontier,	" E. Roussau, M. D.,

SECTION DES TROIS-RIVIÈRES.

Sa Grandeur Mgr L. F. Laféche,	Monsieur P. Désilets, N. P.,
Révérénd L. Richard,	" B. Dumoulin,
" A. Legris,	" P. Gravel,
" H. Baril,	" G. Frigon,
" P. A. Lebrun,	" O. O. Desillets,
" E. Buisson,	" E. Dufresne,
Sherif S. Dumoulin,	" S. Poitier,
Monsieur Bourgeois, M. D.	" J. Sarrasin,
" Ed. Badeau, M. D.	" A. Rho,
" A. Dubord, M. D.	" A. Blondin,
" J. N. Godin,	" F. J. A. Frigon,
" O. Carignan,	" T. Buisson,

SECTION DE ST. HYACINTHE.

Sa Grandeur Mgr L. Z. Moreau,	Révérénd N. Koronck,
Révérénd P. Dufresne,	Honorable Juge Loranger,
" J. O. Guy,	Monsieur F. X. Desrosiers, N. P.,
" Isid. Gravel,	

SECTION DE PIOPOLIS.

Révérénd M. Cousineau.

SECTION DE MANITOBA.

Sa Grandeur Mgr Taché.	Monsieur Chs. Nolin,
Honorable Juge Bétournay,	" Jos. Turenne,
" M. A. Girard,	" Chs. Radiger,
" Jos. Royal,	" Ed. Radiger,
" Jos. Dubuc,	" A. Chartrand,
Lieut.-Col. Provencher,	" P. Tachereau,
Monsieur W. F. Gouin,	" Z. Ouelette.
" John McTavish,	

SECTION D'OTTAWA.

Monsieur Eugène Panet,	Monsieur J. A. Pinard,
" A. Benoit,	" P. Kearns,
" Benj. Sulte,	" P. E. Ryan,
" Jos. Tassé,	" A. Garneau,

SECTION DE RIMOUSKI.

Révérénd Ed. Langevin, V.G.	Monsieur F. Duquet, M. D.,
" A. Winter,	" R. Fiset, M. D.,
" A. Ladière,	" A. Gauvreau,
" M. Bilodeau,	" F. M. Derome,
" E. Guilmet,	" L. A. Billy,
" L. Rouleau,	" G. Talbot,

ANNONCES.

Manufactures françaises d'ornements d'église
220. RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

COULAZOU ET BEULLAC

RUE NOTRE-DAME, 220,
MONTREAL.

MAISON COULAZOU & CIE DE MONTPELLIER	MAISON C. CHAMPIGNEULLE DE BAR LE DUC
ORNEMENTS D'ÉGLISES,	STATUES, VITRAUX

Succursales des deux Maisons, Lyon, Paris, Metz,
Bruxelles, Londres et Montréal.

Nous avons l'honneur d'informer Messieurs les ecclésiastiques que nous venons de fonder à Montréal, Rue Notre-Dame, 220, un dépôt d'ornements et d'orfèvreries d'Églises fabriquées dans nos ateliers de Lyon et de Paris.

Nous aurons aussi le dépôt des statues religieuses et des vitraux artistiques de la Maison Champigneulle qui a obtenu les plus hautes récompenses aux expositions universelles et notamment à l'exposition universelle de Rome pendant le Concile.

Messieurs les curés et les communautés religieuses qui voudront bien nous faire l'honneur d'une visite obtiendront chez nous aux conditions des prix de fabrique les modèles les plus nouveaux et du meilleur goût.

Nous arrivons en Canada sous les meilleurs auspices et avec de nombreuses lettres de recommandation de M. N. S. S., les Evêques de France avec lesquels nous sommes en relations depuis longues années, nous nous bornerons à citer celle que S. G. Monseigneur de Montpellier a bien voulu nous remettre avant notre départ.

François Marie, Anatole De Roverié De Cabrières, par la miséricorde divine et la grâce du St. Siège apostolique, évêque de Montpellier.

Certifions que la Maison COULAZOU et Cie., dont le siège principal est établi à Montpellier depuis 40 ans est très honorablement connue de Nous, de tout notre clergé et du clergé des diocèses environnants, qu'elle a constamment fourni notre cathédrale et la plupart de nos paroisses de tous les objets relatifs au culte, à la satisfaction générale. Nous recommandons tout particulièrement cette maison aux membres du clergé américain. Nous sommes persuadé qu'elle justifiera pleinement la confiance qu'on voudra bien lui accorder.

† F. M. ANATOLE, Evêque de Montpellier,
Montpellier, le 24 avril 1874.

Nous soussigné, attestons que la présente lettre est authentique, et que la signature ci-dessus est vraiment celle de Mgr. l'Evêque de Montpellier.

Montréal, 11 juin 1874.

† IGNACE, Ev. de Montréal.

Envoi sur demande de dessins modèles, photographies ou en nature au choix.

Toutes les demandes devront être adressées à M. R. Beullac, Directeur-Gérant des manufactures françaises d'ornements d'église.

220 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Montréal, 18 juin 1874.

JEAN ROY

PROPRIETAIRE DE L'HOTEL DU CANADA

Près de la Station G. T. R.
QUEBEC SUD.

RESTAURANT JACQUES-CARTIER,

No. 557, RUE STE. CATHERINE,

MONTREAL.

E. PROTEAU, Propriétaire.

GUSTAVE A. DROLET

AVOCAT

No. 41,—RUE ST. VINCENT,—No. 41.

MONTREAL.

L. FORGET,

AVOCAT

No. 10, RUE ST. JACQUES, MONTRÉAL.

ANNONCES.

J. A. CHAGNON, AVOCAT,

HAM SUD, P. Q.

THOMAS CORRIVEAU

AVOCAT

LAMBTON, P. Q.

J. G. W. MCGOWN

AVOCAT

NO. 170½, RUE NOTRE DAME,
MONTREAL.

A. A. FORGET

AVOCAT

DANVILLE, P. Q.

A. GUY

NOTAIRE

SOUTH DURHAM

COMTÉ DRUMMOND.

J. P. MARION

NOTAIRE

34, RUE ST. JACQUES, MONTREAL

Agent d'Assurance sur la Vie—Boite 230½, P. Q.

HERMENEGILDE FORTIER,

H. C. S.,

No. 33 RUE ST. VINCENT, No. 33,
MONTRÉAL.

E. H. DESJARDINS, M. D., L. C. R.

COIN DES RUES GUY ET ST. ANTOINE.

HEURES DE CONSULTATIONS :

De 8 hrs. a. m. à 10 hrs. a. m. ; de 1 hr. p. m. à 3 hrs p. m. ;
de 7 hrs. p. m. à 9 hrs. p. m.

D. DESNOYERS, M. D.,

TREMONT, CORNER ELLIOT ST., BOSTON.

Over Parker's Drug Store

L. E. OLIVIER,

MÉDECIN,

ST. FERDINAND D'HALIFAX, P. Q.

ARISTIDE CHAMPAGNE,

MÉDECIN,

ST. ANICET.

A. PICHE,

MÉDECIN,

No. 165, RUE ST. CONSTANT, MONTRÉAL.

L. M. BRUNET

MÉDECIN

STE. MARTHE,

P. Q.

N. J. PINAULT

DOCTEUR EN MEDECINE

RUE SAINT GERMAIN

RIMOUSKI.

ANNONCES.	ANNONCES
<p>ADOLPHE LAMARCHE, MÉDECIN, No. 638—RUE ST. JOSEPH,—No. 638, MONTREAL.</p>	<p>THEODORE SAUVAGEAU MARCHAND A COMMISSION 58, RUE ST. FRANCOIS XAVIER, 58, MONTREAL.</p>
<p>P. A. ALLARD, MÉDECIN, No. 326, — RUE ONTARIO, — No. 326, <i>Vis-à-vis l'Eglise du Sacré-Cœur,</i> MONTREAL.</p>	<p>L. G. VILLENEUVE, MARCHAND, LACHENAIE, P. Q.</p>
<p>INFIRMERIE DE CHEVAUX ET ETABLISSEMENT VETERINAIRE J. A. COUTURE <i>Médecin Vétérinaire du Collège McGill.</i> BUREAU: 313½, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL <i>Ouvert de 8 hrs. A. M., à 7 hrs. P. M.</i></p>	<p>P. ACHILLE BOURGET ÉPICIER VILLAGE LAUZON, LEVIS. F. X. LEFEBVRE Marchand de Chaussures et de Machines à Coudre LAPRAIRIE.</p>
<p>I. BLANCHARD MARCHAND SHERBROOKE.</p>	<p>E. H. RICHER LIBRAIRE RUE CASCADES, ST. HYACINTHE</p>
<p>NOÉ RAYMOND MARCHAND ST. HYACINTHE.</p>	<p>A. BENJAMIN CHERRIER PROPRIETAIRE-ÉDITEUR DU "QUEBEC DIRECTORY," QUEBEC.</p>
<p>J. BERTRAND, MAGASIN DE CHAUSSURES A BON MARCHÉ, <i>No. 661, RUE ST. JOSEPH,</i> ENTRE LES RUES CHATHAM ET CANNING, ENSEIGNE DE LA BOTTE ROUGE, MONTREAL.</p>	<p>J. MONIER, <i>Sténographe,</i> BUREAU: 16 RUE ST. JACQUES, MONTREAL.</p>
<p>N. RENAUD ET CIE. MARCHANDS DE FARINE, GRAINS ET PROVISIONS 26, RUE DES ENFANTS TROUVÉS MONTREAL.</p>	<p>C. G. DUROCHER ARTISTE-PHOTOGRAPHE ST. HYACINTHE</p>
<p>EMERY PERRIN, De T. & E. PERRIN, MARCHANDS, HULL, PROVINCE DE QUEBEC.</p>	<p>L. P. HEBERT, ARTISTE, SCULPTEUR, DESSINATEUR, EXÉCUTANT STATUES, BUSTES ORIGINAUX, PORTRAITS AU CRAYON, 7,—RUE SAINT DOMINIQUE,—7, MONTREAL.</p>
<p>ELIE D. BRUNELLE MERCIER ET ÉPICIER VILLE ST. GERMAIN DE RIMOUSKI.</p>	<p>EDWIN HURTUBISE <i>Agent pour le Département Français Assurance Royale,</i> MONTREAL.</p>
<p>LEON DESCARRIES ÉPICIER 675, RUE ST. JOSEPH MONTREAL</p>	<p>HILAIRE THERIEN GRANDE MANUFACTURE DE CAROSSES ET VOITURES EN TOUT GENRE RIVIERE DU LOUP (en haut).</p>

merie J. A. PLINGUET, 39 Rue St. Jean-Baptiste, Montréal.

*For Chamberlain
1/2 Dr. Chamberlain*